

Formation pour adultes - Article 32

Horticulteur·trice CFC, orientation Paysagisme

Version 2024-2025

Public cible :

- Adultes déjà actifs dans le domaine de l'horticulture, désireux de valoriser leurs compétences avec un titre fédéral.

Durée de la formation : 18 mois (culture générale en sus)

Modalités de la formation :

- Toutes les deux semaines le lundi (8h30 à 16h30)
- Cours supplémentaires durant la saison d'hiver (hiver 24/25)
- Formation présentielle et digitale
- Cours pratiques en mars, juin et décembre (total de 17 heures)

Frais de formation : Pour les candidats vaudois :

- Les cours de connaissances professionnelles et de culture générale sont gratuits (pris en charge par le canton)
- Les cours pratiques (CIE) facultatifs sont payants

Lieux de formation

Connaissances professionnelles, culture générale :

- Ecole professionnelle CEPM – Morges

Cours pratiques :

- Ecole Pestalozzi - Echichens

Inscriptions :

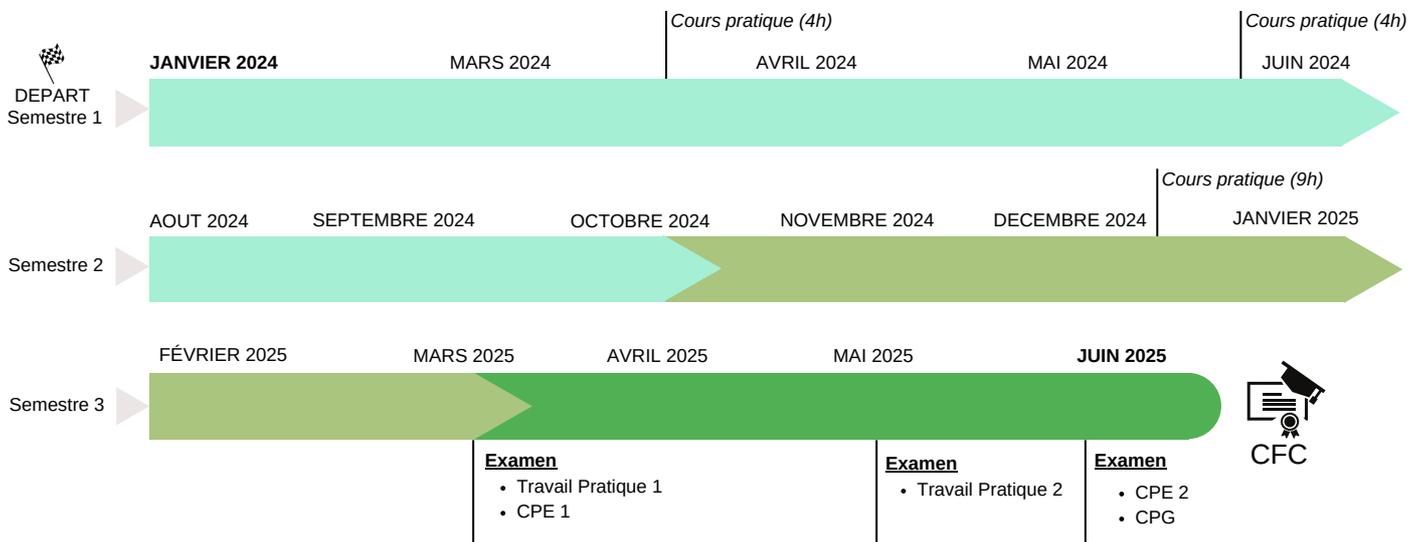
Certification professionnelle pour adultes – CPA Vaud

www.vd.ch/certification-adulte

Schéma de la formation



Dispositif de formation pour adultes - article 32 OFPr
Horticulteur·trice CFC - orientation Paysagisme



Toutes les deux semaines, le lundi de 8h30 à 16h30

Saison d'hiver (toutes les deux semaines + quelques cours, notamment la culture générale si nécessaire)

Période de préparation aux examens et examens



Jardin Suisse

Association suisse des entreprises horticoles
Vaud